

Communiqué succinct

Réfection du tunnel routier du St-Gothard: le rapport du Conseil fédéral est en partie superficiel

Zurich/Berne, le 10 février 2011 D'après l'Association PPP Suisse, le rapport du 17 décembre 2010 du Conseil fédéral portant sur la réfection du tunnel routier du St-Gothard se révèle superficiel, notamment en ce qui concerne les avantages découlant d'un partenariat public-privé (PPP). Pour l'association, il ressort de ce rapport que les avantages en termes d'efficacité d'une variante en PPP par rapport à ceux d'une approche traditionnelle financée par des fonds publics n'ont pas été examinés d'après les standards internationaux, et cela aussi bien pour un tunnel monotube que pour la construction d'un second tube. Il n'est par conséquent pas possible de formuler un jugement définitif quant à l'aptitude du projet à être conduit ou non dans le cadre d'un PPP.

Selon l'association, un examen approfondi d'une variante en partenariat public-privé s'avère d'autant plus nécessaire que le DETEC s'est récemment montré critique dans l'ensemble à l'égard du futur financement de l'infrastructure des transports. Un PPP permettrait de financer le second tube sur une base différente et ne causerait pas un véritable pic d'investissement pour le budget fédéral. L'association recommande donc aux membres des commissions des transports d'appeler le Conseil fédéral à faire réaliser un test d'aptitude PPP selon les standards internationaux en vigueur et à en publier les résultats. L'association est convaincue que l'examen de la solution du partenariat public-privé s'accompagnera dans tous les cas d'une optimisation du projet. Contrairement aux affirmations contenues dans le rapport du Conseil fédéral, il existe de par le monde un grand nombre de solutions comparables, basées sur des PPP et qui ont fait leurs preuves. L'association invite la commission à prendre connaissance de quelques-uns de ces ouvrages.

L'Association PPP Suisse ne s'exprime pas, dans sa requête, sur la légitimité du second tube sous le St-Gothard du point de vue de la politique des transports. Elle attire toutefois l'attention sur deux aspects à ne pas négliger d'un point de vue économique: premièrement, pour de seules raisons liées à la sécurité de la circulation routière, la question se pose de savoir si un second tube avec trafic unidirectionnel ne permettrait pas de diminuer considérablement les risques d'accident, notamment de ceux avec dommages corporels entraînant la mort. La question de la sécurité est d'autant plus pertinente que les problèmes de sécurité actuels persisteront pendant des décennies en cas de renonciation au second tube. Il faut deuxièmement songer que, après l'assainissement des tubes existants, une nouvelle réfection s'imposera d'ici une trentaine d'années. Le risque est relativement grand de ne plus trouver à ce moment-là de solutions transitoires comparables. L'association doute par conséquent, en considération de l'ensemble des facteurs à long terme, qu'il soit vraiment judicieux du point de vue économique de renoncer à un second tube.

Pour de plus amples informations:

Lorenz Bösch, Président de l'Association PPP Suisse Tél. 079 426 54 19
Christian Elsener, Membre du groupe de travail Tunnel routier du St-Gothard Tél. 079 746 55 86
Thomas Kieliger, Membre du groupe de travail Tunnel routier du St-Gothard Tél. 079 571 35 90